

Inauguration de l'Aire de covoiturage Nîmes-Est

Prise de parole du Président

Mercredi 21 septembre à 16h

Monsieur le Président de VINCI Autoroutes, Pierre COPPEY,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises
Mesdames, Messieurs,

Il y a 3 semaines de cela, je suis venu avec vos équipes de VINCI et mes services de Nîmes Métropole, faire une visite du chantier et constater que les travaux avançaient très vite et seraient bel et bien finis pour notre inauguration. Lors de cette visite, des réflexions avec Rémi NICOLAS, Maire de Marguerittes et commune limitrophe à cette aire et Jean-Marc CAMPELLO, Vice-président aux mobilités, ont également porté sur une étude de faisabilité pour étudier si cette zone au regard de nos lignes de transports en commun, pouvait accueillir un arrêt pour le Tram'Bus et la ligne T4 mais j'y reviendrai plus tard.

D'un montant de 562 000 euros, financés à 97% par VINCI Autoroutes et 3% par la Métropole, l'Aire de covoiturage de Nîmes-Est s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement autoroutier signé avec l'Etat, avec pour objectif de développer ces parkings, qui je crois, est le 44^{ème} sur le réseau de VINCI. Un plan qui se conjugue parfaitement avec notre volonté commune de décarboner nos déplacements. Nîmes Métropole aura la gestion de l'aire notamment de l'éclairage, des espaces verts et restons un peu sur cet aspect des espaces verts. Car si j'ai entendu de-ci, de-là qu'il y avait auparavant des pins pignons le long de l'aire, le plan de plantation prévoit 24 arbres plantés sur l'aire mais aussi sur le terrain en face : avec des arbres de Judée, des chênes verts, des poiriers d'ornement, des arbres à miel, des micocouliers et des érables de Montpellier. Il y aura donc plus d'arbres qu'auparavant, avec des espèces adaptées et sur

des emplacements ciblés. Que ce soit sur ce projet, celui de la T2 où plus de 1000 arbres ont été plantés sur l'ensemble du projet (dont 350 plantés sur le tronçon Gare/Paloma contre 55 abattus) ou les autres projets, Nîmes Métropole est toujours extrêmement vigilant, attentif et engagé quant au respect de l'environnement et au renforcement de la biodiversité ! Je tenais à le rappeler ici devant vous.

Décarboner nos déplacements par le covoiturage est une première porte d'entrée dans cette lutte quotidienne contre l'automobiliste seul, conduisant sa voiture personnelle, mais cela passe également par la fidélisation des habitants, au réseau de transport en commun.

56 places de stationnement gratuit dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite et bientôt des bornes de recharge pour voiture électrique, à proximité de l'entrée d'autoroute Nîmes-Est et sur la ligne Tango T4 reliant Marguerittes à Caissargues, cette aire est un véritable équipement structurant, qui s'intègre parfaitement dans l'environnement de l'agglomération.

Le 31 août dernier, c'est donc dans cette optique qu'aux côtés de mes services de la direction mobilités de Nîmes Métropole que nous avons échangé sur place, puis techniquement, sur cette hypothèse de créer un arrêt de bus, sur le tracé de la ligne Tango T4. Pouvant faire de cette aire à la fois une aire de covoiturage, et c'est ce que nous inaugurons aujourd'hui, mais également un potentiel parking-relais pour celles et ceux qui souhaitent prendre le Tram'Bus, pour se rendre sur la ville centre, prendre un train en gare de Feuchères ou aller sur Caissargues.

Je tiens à souligner la pertinence de notre collaboration entre VINCI Autoroutes et l'agglomération, qui nous permet à la fois de continuer

à inscrire Nîmes Métropole dans son objectif d'améliorer la desserte du territoire et de renforcer les mobilités alternatives à la voiture. Un objectif partagé par nos deux structures, officialisé par la signature dans quelques instants d'une convention de partenariat Bas carbone.

Signature imprégnée à la fois de ce souci permanent d'œuvrer pour que les axes autoroutiers structurants et le futur Contournement Ouest de Nîmes, puissent être plus accessibles aux bus et autocars express, dans l'intérêt mutuel d'améliorer l'offre existante. Défis qui s'inscrivent dans notre politique volontariste de mettre en place notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et qui rejoignent cette finalité commune fixée dans cette convention : de répondre dans un même temps à l'urgence climatique et à la nécessité d'élargir les offres de mobilité adaptée.

Cette convention qui décline ces grandes orientations : développement du transport en commun, du covoiturage, les modes doux, l'intermodalité, rejoint notre politique du quotidien tournée vers un transport collectif adapté, compétitif où la vitesse commerciale est la clé d'un réseau efficace, du transport choisi. C'est pour cela que nous travaillons à Nîmes Métropole sur ce maillage de parkings relais, indispensables pour une fidélisation des usagers à long terme. Comme nous sommes mobilisés sur le projet de contournement Ouest, infrastructure nécessaire à la bonne marche de notre agglomération, qui fluidifiera la circulation sur l'Ouest de Nîmes et réduira nettement les zones saturées par la circulation. Un équipement qui est dans l'air du temps depuis de nombreuses années et qui devient de plus en plus pressant. Vital à la fois pour les 45 000 automobilistes qui circulent chaque jour sur ce secteur mais aussi pour le développement de la zone.

Enfin, je tiens à féliciter l'ensemble des équipes qui sont intervenues sur cette réalisation ! Remercier également VINCI Autoroutes et son

Président, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, pour ce partenariat gagnant-gagnant !

Je vous remercie.